



CATALOGUE DE FORMATIONS

Modifié en Mai 2022



Table des matières

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE VTC 40 HEURES	4
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE VTC 80 HEURES	5
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE VTC 120 HEURES	6
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE VTC PREMIUM 140 HEURES	7
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE 14 HEURES	8
PROGRAMME DE FORMATION MODULES COMPLEMENTAIRES 20 HEURES.....	9
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE TPMR 14 HEURES	10
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE TPMR/VTC 54 HEURES.....	11

Les objectifs de la formation sont de préparer le candidat aux épreuves d'admissibilité (théorie) et d'admission (pratique).

Pour accéder à la formation le candidat doit :

- Être titulaire d'un permis en cours de validité et non affecté par le délai probatoire.
- Avoir une pièce d'identité en cours de validité.
- Ne pas être inscrit au registre du casier judiciaire B2.
- Avoir un niveau en langue française suffisant pour suivre la formation (degré 3).

APTITUDES : être apte physiquement à la conduite (le certificat d'aptitude sera délivré par un médecin agréé par la Préfecture).

COMPETENCES : réussir le test d'entrée en formation (test de langue française).

DELAIS D'ACCES : en fonction du mode de financement de la formation les délais peuvent varier d'une administration à une autre (voir directement avec l'organisme financeur).

METHODES MOBILISEES : démonstrative, active, affirmative, interrogative

MODALITES D'EVALUATION :

Cours théoriques : QCM et QRC, exercices pendant la formation et suivi post formation.

Cours pratiques : diverses mises en situation pour évaluer les différentes compétences à acquérir pour l'obtention de l'épreuve d'admission (conduite et sécurité, relation client, construction du parcours, facturation et paiement).

ACCESSIBILITE : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une référente handicap (Zora CHIBATI) est présente pour vous accueillir (sur rendez-vous) et voir avec vous comment nous pouvons adapter la formation à vos besoins.

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE DE 40 HEURES

PREPARATION A L'EXAMEN DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (V.T.C.)

**Accès à l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur
Avec un examen organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de votre ville :**

- Epreuve d'admissibilité : l'épreuve d'admissibilité ou épreuve théorique est réalisée sous la forme de questions à choix multiples et de questions à réponses courtes.
- Epreuve d'admission : l'épreuve d'admission ou épreuve pratique, consiste en une mise en situation pratique de réalisation d'une course ou d'une mission de transport en voiture de transport avec chauffeur.

DURÉE DE LA FORMATION : 40 HEURES

Préparation à l'épreuve d'admissibilité : 35 heures

- Réglementation du transport public particulier de personnes 04 heures
- Gestion 05 heures
- Sécurité routière 05 heures
- Compréhension et expression en langue française 03 heures
- Compréhension et expression en langue anglaise 05 heures
- Développement Commercial 05 heures
- Réglementation nationale spécifique de l'activité de VTC 02 heures
- Examen blanc + correction 04 heures

Préparation à l'épreuve d'admission : 05 heures

- Conduite et sécurité 01 heures
- Relation client 01 heures
- Construction du parcours et accompagnement touristique 01 heures
- Facturation et paiement 02 heures

Contenu de l'offre :

Démarche pédagogique : Cours théoriques + pratiques

Prérequis :

Avoir un permis de conduire hors délai probatoire

Avoir un extrait du casier judiciaire B2 vierge

Formateurs :

Tous nos formateurs sont titulaires d'un Mastère 2

Et possèdent les accréditations nécessaires à l'enseignement

Profils concernés Tout public

Modalités d'évaluations :

Évaluation des prérequis

Évaluations diverses en cours de formation

Évaluation des compétences acquises en formation

Suivi post formation

Lieu de formation : au centre de formation ou en distanciel

Formation en groupe : 12 maximum

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE DE 80 HEURES

PREPARATION A L'EXAMEN DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (V.T.C.)

Accès à l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur
Avec un examen organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de votre ville :

- Epreuve d'admissibilité : l'épreuve d'admissibilité ou épreuve théorique est réalisée sous la forme de questions à choix multiples et de questions à réponses courtes.
- Epreuve d'admission : l'épreuve d'admission ou épreuve pratique, consiste en une mise en situation pratique de réalisation d'une course ou d'une mission de transport en voiture de transport avec chauffeur.

DURÉE DE LA FORMATION : 80 HEURES

Préparation à l'épreuve d'admissibilité : **70 heures**

- Réglementation du transport public particulier de personnes 07 heures
- Gestion 14 heures
- Sécurité routière 09 heures
- Compréhension et expression en langue française 06 heures
- Compréhension et expression en langue anglaise 12 heures
- Développement Commercial 10 heures
- Réglementation nationale spécifique de l'activité de VTC 05 heures
- Examen blanc + correction 07 heures

Préparation à l'épreuve d'admission : **10 heures**

- Conduite et sécurité 02 heures
- Relation client 03 heures
- Construction du parcours et accompagnement touristique 02 heures
- Facturation et paiement 03 heures

Contenu de l'offre :

Démarche pédagogique : Cours théoriques + pratiques

Prérequis :

- un permis de conduire hors délai probatoire
- extrait du casier judiciaire B2 vierge

Formateurs :

Tous nos formateurs sont titulaires d'un Mastère 2
Et possèdent les accréditations nécessaires à
l'enseignement

Profils concernés : toute personne ayant un permis de conduire hors délai probatoire

Modalités d'évaluations :

Évaluation des prérequis
Évaluations diverses en cours de formation
Évaluation des compétences acquises en formation
Suivi post formation

Lieu de formation : au centre de formation ou en distanciel

Formation en groupe : 12 maximum

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE DE 120 HEURES

PREPARATION A L'EXAMEN DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (V.T.C.)

**Accès à l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur
Avec un examen organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de votre ville :**

- Epreuve d'admissibilité : l'épreuve d'admissibilité ou épreuve théorique est réalisée sous la forme de questions à choix multiples et de questions à réponses courtes.
- Epreuve d'admission : l'épreuve d'admission ou épreuve pratique, consiste en une mise en situation pratique de réalisation d'une course ou d'une mission de transport en voiture de transport avec chauffeur.

DURÉE DE LA FORMATION : 120 HEURES

Préparation à l'épreuve théorique d'admissibilité : 105 heures

- | | |
|---|-----------|
| • Réglementation du transport public particulier de personnes | 12 heures |
| • Gestion | 21 heures |
| • Sécurité routière | 14 heures |
| • Compréhension et expression en langue française | 09 heures |
| • Compréhension et expression en langue anglaise | 19 heures |
| • Développement Commercial | 16 heures |
| • Réglementation nationale spécifique de l'activité de VTC | 07 heures |
| • Examen blanc + correction | 07 heures |

Préparation à l'épreuve d'admission pratique : 15 heures

- | | |
|--|-----------|
| • Conduite et sécurité | 03 heures |
| • Relation client | 04 heures |
| • Construction du parcours et accompagnement touristique | 04 heures |
| • Facturation et paiement | 04 heures |

Contenu de l'offre :

Démarche pédagogique : Cours théoriques + pratiques

Prérequis :

Un permis de conduire hors délai probatoire

Un extrait du casier judiciaire B2 vierge

Formateurs :

Tous nos formateurs sont titulaires d'un Mastère 2

Et possèdent les accréditations nécessaires à l'enseignement

Profils concernés :

Toute personne ayant un permis de conduire hors délai probatoire

Modalités d'évaluations :

Évaluation des prérequis

Évaluations diverses en cours de formation

Évaluation des compétences acquises en formation

Suivi post formation

Lieu de formation : En centre de formation ou en distanciel

Formation en groupe : 12 maximum

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE DE 140 HEURES

PREPARATION A L'EXAMEN DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (V.T.C.) - Version PREMIUM

**Accès à l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur
Avec un examen organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de votre ville :**

- Epreuve d'admissibilité : l'épreuve d'admissibilité ou épreuve théorique est réalisée sous la forme de questions à choix multiples et de questions à réponses courtes.
- Epreuve d'admission : l'épreuve d'admission ou épreuve pratique, consiste en une mise en situation pratique de réalisation d'une course ou d'une mission de transport en voiture de transport avec chauffeur.

DURÉE DE LA FORMATION : 140 HEURES

Préparation à l'épreuve d'admissibilité :	105 heures
• Réglementation du transport public particulier de personnes	12 heures
• Gestion	21 heures
• Sécurité routière	14 heures
• Compréhension et expression en langue française	09 heures
• Compréhension et expression en langue anglaise	19 heures
• Développement Commercial	16 heures
• Réglementation nationale spécifique de l'activité de VTC	07 heures
• Examen blanc + correction	07 heures
Préparation à l'épreuve d'admission :	15 heures
• Conduite et sécurité	03 heures
• Relation client	04 heures
• Construction du parcours et accompagnement touristique	04 heures
• Facturation et paiement	04 heures
Modules complémentaires : 20 heures	
• Prospection téléphonique	04 heures
• Développer son réseau	04 heures
• Elaborer une prestation touristique	06 heures
• Accompagnement d'un groupe de touristes	06 heures

Contenu de l'offre :

Démarche pédagogique : Cours théoriques + pratiques

Prérequis :

Avoir un permis de conduire hors délai probatoire

Avoir un extrait du casier judiciaire B2 vierge

Formateurs :

Tous nos formateurs sont titulaires d'un Mastère 2

Et possèdent les accréditations nécessaires à l'enseignement

Profils concernés : Tout public

Modalités d'évaluations :

Évaluation des prérequis

Évaluations diverses en cours de formation

Évaluation des compétences acquises en formation

Suivi post formation

Lieu de formation : au centre de formation ou en distanciel

Formation en groupe : 12 maximum

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE CONTINUE DE 14 HEURES
VALIDATION DES NOTIONS DE BASES ET NOTIONS OBLIGATOIRES

DURÉE DE LA FORMATION : 14 HEURES

APPROFONDISSEMENT ET MISE A JOUR DES CONNAISSANCES

Règlementation générale du droit des transports et de la sécurité routière
Les innovations dans la gestion de la relation avec les clients
Et les évolutions des pratiques professionnelles

A - Réglementation du transport public particulier de personnes	5 heures
B – Sécurité routière	4 heures
C- Gestion / Développement commercial (au choix)	5 heures

Contenu de l'offre :

Démarche pédagogique : Cours théoriques

Prérequis :

Avoir un permis de conduire en cours de validité

Être titulaire de la carte professionnelle VTC

Depuis 5 ans

Formateurs :

Tous nos formateurs sont titulaires d'un Mastère 2 Et possèdent les accréditations nécessaires à l'enseignement

Profils concernés :

Toute personne ayant un permis de conduire en cours de validité, et titulaire d'une carte professionnelle VTC depuis 5 ans

Modalités d'évaluations :

Évaluation des prérequis

Évaluation des compétences acquises en formation

Suivi post formation

Lieu de formation : en centre de formation

Formation en groupe : 12 maximum

MODULES COMPLEMENTAIRES A LA FORMATION VTC

Exclusivité C3M FORMATIONS

DURÉE DE LA FORMATION : 20 HEURES

L'objectif de ces modules est de permettre au futur chauffeur VTC d'avoir tous les outils lui permettant de développer sa clientèle privée.

I - Prospection téléphonique **6 heures**

Préparer l'entretien téléphonique
Préparer un guide d'entretien téléphonique

II - Développer son réseau de partenaires **4 heures**

III - Communiquer sur les réseaux sociaux **4 heures**

IV - Elaborer une prestation touristique **6 heures**

1. Caractériser la demande
2. Concevoir le produit touristique

Contenu de l'offre :

Démarche pédagogique : cours théoriques

Prérequis :

Aucun

Formateurs :

Tous nos formateurs ont les diplômes et accréditations

Pour enseigner

Modalités d'évaluations :

Évaluation des prérequis.

Évaluation des compétences acquises en formation

Suivi post formation

Lieu de formation : présentiel et distanciel

Formation en groupe : 12 personnes

Profils concernés : Tout public

FORMATION TPMR 14 HEURES TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Formez-vous au Transport de Personnes à Mobilité Réduite en complément de votre activité VTC. Le TPMR, encore considéré comme un marché de niche* cible une clientèle qui nécessite un service supplémentaire lors de la prestation.

Public visé : Tout public

Prérequis de la formation :

- Permis B non-probatoire.
- Avoir un casier judiciaire B2 vierge.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

Support de cours pour la formation théorique et pratique.
Présentation et explication du contenu de la formation.
Exercice d'entraînement dans le cadre de la formation théorique.

Points qui seront abordés :

- Connaître le cadre légal et la législation du TPMR
- Connaître les missions du conducteur accompagnateur
- Adopter une attitude préventive dans le cadre de ses missions
- Connaître sa clientèle
- Etablir un climat de confiance
- Déterminer les attentes de sa clientèle et s'y adapter
- Comprendre le fonctionnement et les limites du corps humain
- Acquérir les principes de base en sécurité et économie d'efforts physique

Contenu de l'offre :

Démarche pédagogique : cours théoriques

Prérequis :

Avoir un permis non probatoire hors délai probatoire

Avoir un casier judiciaire B2 vierge

Formateurs :

Tous nos formateurs ont les diplômes et accréditations

Pour enseigner

Profils concernés : Tout public

Modalités d'évaluations :

Évaluation des prérequis.

Évaluations diverses en cours de formation

Évaluation des compétences acquises en formation

Suivi post formation

Lieu de formation : présentiel et distanciel

Formation en groupe : 12 personnes

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE DE 54 HEURES

PREPARATION A L'EXAMEN DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (V.T.C.) - TPMR

Accès à l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur
Avec un examen organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de votre ville :

- Epreuve d'admissibilité : l'épreuve d'admissibilité ou épreuve théorique est réalisée sous la forme de questions à choix multiples et de questions à réponses courtes.
- Epreuve d'admission : l'épreuve d'admission ou épreuve pratique, consiste en une mise en situation pratique de réalisation d'une course ou d'une mission de transport en voiture de transport avec chauffeur.

DURÉE DE LA FORMATION : 54 HEURES

Préparation à l'épreuve d'admissibilité :	35 heures
• Réglementation du transport public particulier de personnes	04 heures
• Gestion	05 heures
• Sécurité routière	05 heures
• Compréhension et expression en langue française	03 heures
• Compréhension et expression en langue anglaise	05 heures
• Développement Commercial	05 heures
• Réglementation nationale spécifique de l'activité de VTC	02 heures
• Examen blanc + correction	04 heures
Préparation à l'épreuve d'admission :	05 heures
• Conduite et sécurité	01 heures
• Relation client	01 heures
• Construction du parcours et accompagnement touristique	01 heures
• Facturation et paiement	02 heures
Transport de personnes à mobilité réduite :	14 heures
• Connaître le cadre légal et la législation du TPMR	
• Connaître les missions du conducteur accompagnateur	
• Adopter une attitude préventive dans le cadre de ses missions	
• Connaître sa clientèle	
• Etablir un climat de confiance	
• Déterminer les attentes de sa clientèle et s'y adapter	
• Comprendre le fonctionnement et les limites du corps humain	
• Acquérir les principes de base en sécurité et économie d'efforts physique	

Contenu de l'offre :

Démarche pédagogique : cours théoriques et pratique

Prérequis :

Être titulaire d'un permis B hors délai probatoire

Avoir un extrait de casier judiciaire B2 vierge

Formateurs :

Tous nos formateurs ont les diplômes et accréditations

Pour enseigner

Profils concernés : Tout public

Modalités d'évaluations :

Évaluation des prérequis

Évaluations diverses en cours de formation

Évaluation des compétences acquises en formation

Suivi post formation

Lieu de formation : en centre et en distanciel

Formation en groupe : 12 personnes